L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 23 MARS 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : 73 rue de Chartres.

Dufour & Denpet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 23 MARS 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 7e page.

VENTES DE DEMAIN LUNDI.

Par M. Farrentelli, constable de la Première Cour de Cité, à son entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre le Charles et Carondelet—un lot de meubles de maison.

Le tarif du parti "républicain" sur le sucre.

Voici la question sucrière qui une fois de plus, met à l'envers les cervelles "républicaines." Elle a—et de longue date—le don de les déséquilibrer, de leur faire perdre la notion de toute justice, de toute équité. Messieurs les républicains sont protectionnistes—ils le disent, du moins. C'est le titre qui leur sert de manteau, et le seul qu'ils aient à la considération publique. Voyez quel abus ils en font.

Il y a, en Louisiane, dans le Texas, dans la Floride, en Californie, dans le Kansas, le Nebraska, au New Jersey, plus d'un million de travailleurs qui vivent de la culture de la canne, du sorgho, de la betterave, et de la transformation, en sucre, en mélasse, du jus de ces trois plantes. Les républicains n'ont qu'un but, qu'ils poursuivent avec acharnement, depuis vingt ans : ruiner cette industrie, au profit de quelques raffineurs du Nord et du Nord est. Ils veulent détruire la production intérieure, pour faire entrer en franchise, à ces prix ridiculement bas, celle de l'Etranger, et doubler ainsi les bénéfices de ces quelques spéculateurs.

D'un seul coup, ils établissent une diminution de 50 à 60 pour cent sur les droits d'entrée des sucres bruts, en soi disant tels—car il s'est commis, de tout temps—comme on le sait—des fraudes énormes sur ces mêmes sucres, au moyen de la coloration. Nos lecteurs doivent avoir encore frais dans leur mémoire, le souvenir des humiliantes révélations qui ont eu lieu, à ce sujet, il y a quelques années, dans la Presse et en plein Congrès—de sorte que le trésor public a subi, très souvent, des pertes considérables par le fait de ces mêmes raffineurs, que l'on protège, aujourd'hui, à outrance, afin, sans doute, de les récompenser des horreurs douanières dont ils se sont rendus coupables.

Détail véritablement incroyable ; les réductions proposées, sont calculées de telle façon, que plus le sucre sera en baisse, plus le planteur aura, conséquemment, besoin de protection, moins le malheureux en recevra. Par contre, plus le produit sera en hausse et s'élargira la différence entre le prix de revient et le prix de vente, moins par conséquent, le producteur aura besoin de protection, plus il en trouvera dans le tarif.

Il en est de même pour le consommateur. Plus les prix seront élevés, auquel cas il faudrait, en bonne politique, réduire, autant que possible, les droits sur les objets de consommation, plus, au contraire, ces droits seront augmentés.

On a, de la sorte, trouvé le moyen de la, n'a plus un seul cheveu, vient en visiter chez ses parents.

Toto se jette sur lui, monte sur ses genoux, et prenant la tête du nouvel arrivant entre ses mains, la pétrit furieusement.

On accourt, on enlève le mioche.

—Eh bien, Toto, es-tu fou ? Que fais tu donc ?

—Tiens ! réplique-t-il, je cherchais l'Afrique sur la mappemonde du monsieur.

Une annonce de quatrième page :

"Beurre en sinq minutes;

Même avec du lair."

Voilà un "même" qui en dit plus long que bien des phrases sur les fredaines du jour !

Un parricide est traduit devant les assises.

Le président.—Qu'avez vous à ajouter pour votre défense ?

L'accusé.—Mon président, j'espère que le jury me fera une petite concession.

Le président.—Parfaitemens, il vous en fera une à perpétuité.

Sur le boulevard.

—Brr ! quelle température sibérienne ! je suis glacé.

—Vous n'avez donc pas de sang ?

—Au contraire, j'en ai beaucoup.

—Du sang-froid, alors ?

J'ne jolie naïveté d'enfant.

A la veillée :

—Allons, bon ! voilà encore la lampe qui file.

On nettoie la mèche. Le petit Robert sourcille attentivement l'opération.

—Mais alors, papa, dit-il tout à coup, les étoiles filantes se sont donc celles que le bon Dieu a oublié de nettoyer !

Dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Les députés sont en train de bavarder sur la question du jour ;

—Mais enfin, c'est un pas de clerc qu'ils ont fait, pourquoi ?

—Parbleu ! ils veulent savoir ce qu'un pas de clerc vaut.

—Oh !

Chez un marchand d'objets d'art.

—Vous m'avez indignement trompé, monsieur. Sur le tableau que vous m'avez vendu, il y avait écrit : Original de Rubens. Or, on vient de me démontrer que ce n'est qu'une copie.

Le marchand, sérieusement :

—Cette mention est on ne peut plus exacte et je la maintiens. L'original de ce tableau est bien de Rubens.

Entre puristes :

—Il est des expressions vraiment bien prétentieuses, et tenez, mon cher, quoi de plus ridicule, par exemple, que cette phrase d'un mélodramatique : "Je nageais dans des flots d'harmonie."

—Pourquoi ne pas dire tout simplement : Je prenais un bain de son !

Entre jeunes filles :

—Comprenez-vous, ma chère, qu'on vous me faire épouser le vieux X..... une vraie caricature, qui se peint le visage, qui se peint les cheveux ?

—Mais alors, c'est un parti très avantageux. Vous seriez sûre de ne jamais mourir de faim avec cette devise qui doit être la sienne : "Peint à discrétion."

M. Rapineau est en proie, depuis quelques jours, à une indisposition persistante.

Quelqu'un lui conseillait de faire appeler un médecin.

—Grand merci ! pour qu'il me compte une note d'honoraires formidable !

—Mais, une fois rétabli, vous pourrez toujours la réduire.

—Oui ; mais si je meurs ?

Confiserie nouvelle.—M. Jules Domecq, anciennement de la société Crouchy et Domecq, annonce qu'il fera sous peu de jours l'ouverture d'une confiserie rue du Canal, 165, entre les rues Bourbon et Dauphine, non loin de là où il était M Domecq est trop connu à la Nouvelle-Orléans pour que soit douteux le succès de son nouvel établissement. Personne n'entend mieux que lui à l'exploitation d'une confiserie. Il en connaît tous les besoins et saura se conquérir cette clientèle qui lui est demeurée fidèle tant qu'il a eu salon ouvert. Le public, assurément, trouvera toujours chez lui les pâtisseries les plus fines les candis les bonbons, les cordiaux de première provenance. Buvette, restaurant, tout l'aera l'objet de ses soins les plus constants. L'annonce de M. Domecq qu'on lira plus loin, mérite de fixer l'attention ; elle promet à la rue du Canal un ornement de plus, à la ville une maison dont la fréquentation sera des meilleures.

Le Livre Bleu.—C'est sous ce titre que va bientôt se publier à la Nouvelle-Orléans un livre qui sera d'une grande utilité aux négociants, aux financiers, aux hommes d'affaires en général. L'éditeur, M Soards, veut que ce travail, unique en son genre, soit complet ; aussi consacre-t-il tout son temps, y apporte-t-il les soins les plus consciencieux.

Nous disons ailleurs que le livre bleu sera un annuaire renfermant dix mille noms, ceux de personnes établies dans les affaires à la Nouvelle-Orléans, ceux de personnes y possédant des biens-fonds, et à ces noms, rangés alphabétiquement, s'ajouteront des adresses. On conçoit aisément l'intérêt, l'inappréciable valeur de cet ouvrage pour tout le monde.

Le livre sera doré sur tranches, et relié avec goût, avec richesse même ; c'est pourquoi M. Soards croit qu'il sera un ornement dans un salon en même temps qu'une utilité, une nécessité dans une maison de commerce. Il se vendra trois dollars l'exemplaire ; mais pour s'en procurer un on plusieurs, on doit dès à présent en faire la demande à l'éditeur, Place Commerciale, 5.

Preston's "Hed-Ake" est un remède *certain* et *immédiat* pour la nervosité, la névralgie, la dyspepsie et les maux de tête chroniques. Demandez le à votre pharmacien ; soyez guéri pendant que vous attendrez ou faites vous rembourser.

La dyspepsie, l'indigestion, les défaillances, les aigreurs, les désordres du foie, sont se guérit comme par magie, au moyen du "Acid Iron Earth". C'est un souverain remède pour toutes les maladies.

Jeunes mères.—Toutes les fois que le Bébé a un rhume, de la fièvre ou des digestions difficiles, *surveillez la dentition* et frictionnez lui les gencives avec le *Sirop Delabarre*.

Une once de préventif a toujours mieux valu qu'une livre de curatif. Ainsi donc, lorsque vous vous sentez pris de toux, d'un rhume, de mal de gorge, faites usage de Baume Pectoral de Marsden, qui, ainsi que le dit son nom, est un *baume* pour les poumons et les organes respiratoires.

—Vous êtes nerveux et dyspeptique, votre appétit s'en va, votre sommeil est souvent troublé. Que vous faut-il faire ? Essayer un stimulant alcoolique qui avive votre appétit, apaise vos nerfs ? ou mieux d'un narcotique ? Non pas ! Prenez tout bonnement du Hostetter Stomach Bitters qui, croyez-le, vous donnera satisfaction. C'est le véritable remède qu'il faut dans tout cas où se produisent les accidents indiqués plus haut. Si c'est un excitant pour l'appétit, le Hostetter Stomach Bitters est aussi un cordial pour le cerveau et les nerfs, un diurétique et un parfait remède pour les affections du foie et des intestins. Il combat la prédisposition au rhumatisme, les infirmités de l'âge et rétablit les convalescents. Les personnes exposé à au rigueurs des saisons en doivent prendre de même que les écoliers et les hommes d'affaires se livrant à des travaux excessifs.

Cette *extrême lassitude qu'on ressent* indique l'impureté du sang. La salsepareille d'Ayer le purifie et fortifie le système.

Le magasin de P. Péret, successeur de L. Vipie, est transféré au No 101 rue du Canal, avec un assortiment frais de gants, parfumerie et articles de toilette.

L'évêque de Dakota, Etats Unis, a fait construire un certain nombre de wagons-chapelles qui seront attachés aux trains circulant le dimanche et dans lesquels un pasteur ambulant dira des prières.

Les fonds nécessaires à cette entreprise religieuse ont été fournis par des souscriptions publiques.

Socialisme pratique :

Un fabricant de Montréal, Canada, a laissé toute sa fortune—25 millions—à ses ouvriers et à ses employés.

Il se nommait Chanteloup et était d'origine française.

On commence à inculquer à Toto, huit ans, les premières notions de la géographie, et l'enfant s'est pris d'une belle passion pour cette science, que tout fait espérer en lui un explorateur de la race des Trivier.

L'autre jour, un ami de la maison, dont la tête grosse et ronde, une énorme bouche, n'a plus un seul cheveu, vient en visite chez ses parents.

Toto se jette sur lui, monte sur ses genoux, et prenant la tête du nouvel arrivant entre ses mains, la pétrit furieusement.

On accourt, on enlève le mioche.

—Eh bien, Toto, es-tu fou ? Que fais tu donc ?

—Tiens ! réplique-t-il, je cherchais l'Afrique sur la mappemonde du monsieur.

Une annonce de quatrième page :

"Beurre en sinq minutes;

Même avec du lair."

Voilà un "même" qui en dit plus long que bien des phrases sur les fredaines du jour !

Un parricide est traduit devant les assises.

Le président.—Qu'avez vous à ajouter pour votre défense ?

L'accusé.—Mon président, j'espère que le jury me fera une petite concession.

Le président.—Parfaitemens, il vous en fera une à perpétuité.

Sur le boulevard.

—Brr ! quelle température sibérienne ! je suis glacé.

—Vous n'avez donc pas de sang ?

—Au contraire, j'en ai beaucoup.

—Du sang-froid, alors ?

J'ne jolie naïveté d'enfant.

A la veillée :

—Allons, bon ! voilà encore la lampe qui file.

On nettoie la mèche. Le petit Robert sourcille attentivement l'opération.

—Mais alors, papa, dit-il tout à coup, les étoiles filantes se sont donc celles que le bon Dieu a oublié de nettoyer !

Dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Les députés sont en train de bavarder sur la question du jour ;

—Mais enfin, c'est un pas de clerc qu'ils ont fait, pourquoi ?

—Parbleu ! ils veulent savoir ce qu'un pas de clerc vaut.

—Oh !

Chez un marchand d'objets d'art.

—Vous m'avez indignement trompé, monsieur. Sur le tableau que vous m'avez vendu, il y avait écrit : Original de Rubens. Or, on vient de me démontrer que ce n'est qu'une copie.

Le marchand, sérieusement :

—Cette mention est on ne peut plus exacte et je la maintiens. L'original de ce tableau est bien de Rubens.

Entre puristes :

—Il est des expressions vraiment bien prétentieuses, et tenez, mon cher, quoi de plus ridicule, par exemple, que cette phrase d'un mélodramatique : "Je nageais dans des flots d'harmonie."

—Pourquoi ne pas dire tout simplement : Je prenais un bain de son !

Entre jeunes filles :

—Comprenez-vous, ma chère, qu'on vous me faire épouser le vieux X..... une vraie caricature, qui se peint le visage, qui se peint les cheveux ?

—Mais alors, c'est un parti très avantageux. Vous seriez sûre de ne jamais mourir de faim avec cette devise qui doit être la sienne : "Peint à discrétion."

M. Rapineau est en proie, depuis quelques jours, à une indisposition persistante.

Quelqu'un lui conseillait de faire appeler un médecin.

—Grand merci ! pour qu'il me compte une note d'honoraires formidable !

—Mais, une fois rétabli, vous pourrez toujours la réduire.

—Oui ; mais si je meurs ?

Aux examens de la Sorbonne.

L'examinateur, qui veut être indulgent, interrogeant l'examiné sur la géographie, lui demande :

"Par quoi se distinguent, spécialement, les îles Canaries ?"

L'examiné, qui veut être brillant, répond à l'examinateur :

"Par leur climat toujours serein !"

Un drame effroyable, à Paris, si nous en croyons les faits divers d'un journal :

"Un malheureux artiste typographe a été trouvé, hier, pendu à un clou de son râtelier."

Dompteur moderne :

—N'entrez pas dans la cage du lion, il vous avalera ! s'écrie M. Prudhomme.

—Pas de danger ! Avant les exercices, je lui donne toujours un vomitif.

JACQUES.—Décédé, samedi 22 mars 1890, à 8 heures 45 minutes P. M., à l'âge de 53 ans, FRANÇOIS JACQUES, natif de Torcheville, Lorraine, résidant en cette ville depuis 44 ans. Les amis et connaissances des familles Jacques, Morgan et Hudson sont respectueusement invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, dimanche, 23 mars, à 3 P. M. Le convoi partira de la dernière résidence du défunt, rue Jeanne, entre Dauphine et Royale.

CHANUT.—Décédé samedi 22 mars 1890, à 8:25 A. M., EMILE F. CHANUT, à l'âge de 6 ans, né à Paris, France. Ses amis et connaissances et ceux des familles Pourchy, Gueydan et Lazare sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui dimanche, 23 mars, à 10 heures A. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, 68 rue du Quartier.

HOEY.—Décédée, au Couvent de l'Ordre de la Merci, à Vicksburg, Miss., le 17 mars 1890, ELLEN AMELIA HOEY, en religion Sœur M. Scholastica, née de la Nouvelle-Orléans, plus jeune fille de feu Nicholas Hoey. Inhumation au Community Cemetery, à Vicksburg.

MESSE FUNÈBRE.

Il sera célébré lundi, 24 mars, à 8 heures du matin, à l'église Ste Maurice, une messe funèbre pour le repos de l'âme de feu AUGUSTE ABBA. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de la veuve et de ses enfants.

23 mars—1f

TO-KALON

CAVE CALIFORNIENNE.

Vins rouges : Claret et Riesling. Vins blancs.

Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry (Malte et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, vendu directement du vignoble de

H. W. CRABB,
Oakville, comté Napa, Californie,
PURETÉ ABSOLUE GARANTIE.
PH. FORGET,
150 rue Royale, près St Pierre
21mars—

Avis.

Le public est prévenu de ne pas me confondre avec le nommé Eug. Andrieu, No 215 rue Dauphine, qui a été arrêté pour avoir insulté de jeunes ouvrières et a été condamné par le juge Murphy. Je suis domicilié au no 78, rue d'Enghien et ma famille n'est alliée d'aucune façon au dit Andrieu susnommé.

E. ANDRIEU,
78 rue d'Orléans.

Société des Laitiers.—Les officiers et membres de la dite Société sont priés d'assister à un meeting général qui aura lieu LUNDI, 24 courant, à 7 1/2 P. M.

Par ordre du

PIERRE PUISSEGUR, Président
P. CAZAUX, Secrétaire. 23 mars—1f

Bureaux de la Compagnie d'Assurances des Marchands.—No 104 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans 22 mars 1890.—Élection annuelle de cette Compagnie. Directeurs pour le mois de Décembre 1890 : Mr. Jos. Chalin, entre 11 A. M. et 2 P. M.

JULES MONTBEUIL,
23 mars—1 Secrétaire.

Mmes GODIN ET MARTINET,
successeurs de Mme Gestard.
17 Rue Bourbon 17
ROBES ET CONFECTIONS.

Nous informons la nombreuse clientèle de la maison et aux dames en général que pour les robes d'été et les robes légères nos prix seront réduits et que nous donnerons tous les soins possibles pour bien les finir.

Nous demandons aux dames de jolis modèles.

On demande des apprenties pour corsages et jupes.
23 mars—1 m—dim

JULES DOMECQ,
Successeur de Crouchy & Domecq.
Pâtissier, Confiseur, Restaurateur.
165 Canal, entre Bourbon et Dauphine

J'ai l'honneur d'annoncer à ma clientèle et au public en général que je ferai, le 27 courant, dans un local récemment occupé par le fruitier au No 165 rue du Canal, l'ouverture de mon nouvel établissement.

On y trouvera toujours les pâtisseries les plus sèches, candis, bonbons français crèmes, cordiaux de choix, en un mot tout ce qui se rattache à une confiserie de premier ordre.

Un salon de lecture pour dames y sera aussi, ainsi qu'un restaurant où les mets et les vins les plus délicats seront servis à des prix modérés.

Une buvette servira débitant les liqueurs les plus variées et des meilleures qualités.

Il y aura à la disposition des familles, des salons particuliers pour y manger frais.

J'aurai toujours en stock un assortiment complet des conserves alimentaires, pâtés, truffes, gelée de groseille, Vin fin Bordeaux, Champagne, Sherry, etc. Whiskies, Cognacs et liqueurs de la célèbre maison Léon Lamothe.

Le service de l'établissement sera fait par un personnel choisi.

Les commandes pour soirées, mariages, soupers, etc., seront reçues avec soin, célérité et à des prix raisonnables. Toute commande sera livrée sans frais.

Espérant un accueil bienveillant,

23 mars—dim 1m Jules Domecq.

FAITES VOTRE GLACE.

A la pelle de famille brevetée, recommandée par 1er Expositions, notamment en 1889 à celles de Paris et de l'Amérique public health association de Brooklyn, N. Y.

Le même appareil peut fabriquer de 1 à 18 livres de glace à la fois, du de la crème à la glace, ou des carafes, de l'eau ou du champagne frappés, ou du beurre sous les climats chauds.—Prix $10 à $15.

Ice and water cooler machine, brev. $20 et $35. Pic Nic Ice Box, $10.

L. DERMIGNY & CIE, 126 W. 25th str. NEW YORK.

23 mars—3 m Dim.

VIN GALLEGOS,
50 CENTS LE GAL.
HENRY L. VILLERE
Avec E. Doléry, Pharmacien,
355 Dauphine, coin Kerlerec,
Propriétaire du célèbre "Fébrifuge Indien" du Dr Charles Doléry.
Août—1an—Dim. Mar. Jeu.

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement : $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau : 103 rue de Chartres, Nouvelle Orléans, Lne
DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE
D'ASSURANCES
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company et New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX : 8 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINOES, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS :
CHAS. T. DUCAZON, EDWD. J. BURKE,
PIERRE POUTS, N. GALLY,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, W. G. VISCHER,
JULES TUYES, H. LAROUMIGUE,
GUS. PINOT, J. W. HINOES.
24 Mr

C. LAZARD & Cie
EX ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct—1 an—dim mar ven

PREMIÈRE COMMUNION.

Le steamer *La Bourgogne* vient d'apporter à MM. Lafargue frères, 12 et 14 rue de Chartres, à 3 portes de la rue du Canal, un magnifique envoi se composant exclusivement d'objets de piété nécessaires aux enfants pour la Première Communion, et d'articles de fantaisie pouvant leur être donnés en cadeau à cette occasion, tels que :

Livres de prières françaises et anglaises ; Paroissiens nacre, ivoire, imitation ivoire ; Formulaires de prières dédiés aux Enfants de Marie, Manuel de piété ; Cierges unis et façonnés ; Chapelets cornaline, cristal, nacre, nacre ! Superbes images, etc., etc.

MM. Lafargue frères prient leur nombreuse clientèle et le public en général de venir visiter leur nouveau et splendide stock. Le magasin restera ouvert jusqu'à 8½ heures.
16 mar—2m—Dim

MEUBLES!
Meubles élégants. Prix modiques.

J'invite le public à venir, avant de faire ailleurs ses achats, visiter mon magasin, le plus vaste, le mieux pourvu à la Nouvelle-Orléans. Mon fonds de marchandises se distingue par la très grande variété de ses articles ; tout s'y trouve : Meubles de toutes formes, de tous bois, de toutes époques, de tous prix, Meubles antiques, meubles modernes.

On comprendra aisément qu'aucune concurrence ne peut m'être faite. Mes dépenses sont bien moindres que celles des autres marchands qui ont des frais de location très onéreux ; et puis, je paie comptant en fabrique, ce qui me permet d'acheter à très bas prix et de vendre également à très bas prix.

On trouvera donc avantageux de faire ses achats à mon établissement ; la visite que je sollicite du public en donnera la conviction, la preuve.

H. J. BRUNING,
75 RUE DU CAMP.

Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans
POUR 1890-91.
Est en voie de préparation par Soards.

Un Annuaire renfermant un choix de noms de tous les propriétaires fonciers désignant libellement, judicieusement l'argent et dont il sera à désirer de faire la connaissance et d'obtenir le concours.

La valeur de cet ouvrage, on en pourra trouver 10,000 noms choisis, arrangés en ordre alphabétique et où seront indiquées les adresses—rues et numéros—est apparente à tout le monde.

On y trouvera également bien d'autres renseignements utiles et intéressants, trop nombreux à énumérer ici. Le livre, doré sur tranches, sera relié avec goût : couverture de drap bleu en relief or ; en un mot, un ornement dans un salon, aussi bien qu'une utilité dans une maison de commerce.

Le prix de la souscription à l'ouvrage est de $3 et on n'en pourra obtenir d'exemplaires qu'à la condition d'en faire la demande d'avance. Envoyez à l'éditeur vos commandes par lettres ou cartes postales le plus tôt possible. Toutes les personnes qui ont reçu des circulaires et des blancs de souscription, voudront bien les signer et les envoyer promptement, à leur obligé

L. SOARDS, Editeur.
5 Place Commerciale, coin de la rue du Camp. 15 mars—

AVIS.

Jusqu'au 1er mars 1890, je continuerai à donner un portrait crayon, 14x17 bien fini avec chaque douzaine de photographies de première qualité à $3.25.

Procures vous des billets des solliciteurs de l'établissement ou au Studio.

183 rue du Canal
—ET—
21 rue Hôpital.
EUG. SIMON.
15 mar—1m Dim

LE BON COIN
—OU ACHETER—
Des billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
Vends 51 lots tirage du 11 mars, spécial, un lot de $4,000.
E. J. LANDRY,
Coin Camp et Girod, Nlle Orléans, Lne.
26 mai—1 an dim

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de la ville sont déposées :

Au bureau du Times-Democrat,
Au bureau du Picayune,
Au bureau de l'Abeille,
Au bureau du Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City item,
Au Board of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics. Dealers and Lumber's Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime.

M. John W. T. Leech est autorisé solliciter des souscriptions.

On peut, sans attendre le solliciteur, envoyer directement sa souscription à M. Albert Baldwin, trésorier (New Orleans National Bank).

R. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD PENNER,
Pour le Comité de Surveillance.
1er mars—

LEON QUEYROUZE,
"CROCHE" EN CRÊPE,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
produits des Campagnes et de l'Osmose
DE VIN DÉNATUR.

Dr J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien,
Ayant une expérience de 25 années pour le traitement et la cure de toutes les maladies des
Organes Génito-Urinaires,
Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et toute les discordres d'un caractère privé sont traitée sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissement de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Dominicains, près Canal, les pilules dites : "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.

"Consultations gratuites."
18 déc—1 an

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans,
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour la mutation de l'accord. Ces pianos ont rétablissent un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

FILS DE E. B. MUSGROVE,
SUCCESSEURS DE
MUSGROVE & CUMMINGS,
AGENTS D'ASSURANCE ET COURTIERS,
171 RUE GRAVIER.
23 mars—1m

Avis est par le présent donné en vertu des dispositions de l'Article 46 de la Constitution de 1879 de l'Etat de la Louisiane, le demandant à l'Assemblée Générale une charte pour le collège de St Isidore de la Nouvelle-Orléans.

REV. J. F. KLEIN,
Président du C. S. I.
16 mars—1t 23 30—6 13 avril

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilots de la rue du Canal, Nlle-Orléans.
1er nov89—1 an—mer.jeu.dim

Avis.
$300,000. Nouvelle-Orléans, 18 mars 1890.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de I. S. Aman, 2912 Thompson street, Philadelphie, Penn., un vingtième du billet No 8132 tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 11 mars 1890, vendu à Washington, D C., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE.
Agent du Southern Express Company.

Avis.
$300,000. Nouvelle-Orléans, 18 mars 1890.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de C. C. Conroy, 28 Ash and street, Malden, Mass., un dixième du billet No 8132, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 11 mars 1890, vendu à Boston, Mass., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.
$300,000. Nouvelle-Orléans, 16 mars 1890.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Mme Fanale Peppe, aux soins de Charles Poppe, Clemente, Josquin county, Cal., un vingtième du billet No 8132, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Prem er Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 11 mars 1890, vendu à San Francisco Cal., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Wells, Fargo & Co's Express.

Avis.
$100,000. Nouvelle-Orléans 15 mars 1890.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de G. Phillipp, Kalamazoo Mich., un vingtième du billet No 14,794, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 11 mars 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.
$100,000. Nouvelle-Orléans, 17 mars 1890.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la First National Bank, Lima, Ohio, un vingtième du billet No 14,794, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 11 mars 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
L. P. VINET,
State National Bank.

Avis.
$50,000. Nouvelle-Orléans, 15 mars 1890.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Max Pappe, 45 Exchange Place New York, N. Y., un vingtième du billet No 10,122 tirage à numéro simple, Classe C de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 11 mars 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.
$100,000. Nouvelle-Orléans 15 mars 1890.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de G. Phillipp, Kalamazoo Mich., un vingtième du billet No 14,794, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 11 mars 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.
$169,000. Nouvelle-Orléans, 17 mars 1890.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la Merchants' National Bank, Memphis, Tenn., un vingtième du billet No 14,794, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 11 mars 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
L. P. VINET,
State National Bank.

Avis.
$100,000. Nouvelle-Orléans, 17 mars 1890.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la First National Bank, Lima, Ohio, un vingtième du billet No 14,794, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 11 mars 1890, vendu à Chicago, Ill., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
F. S. CAMERDEN,
Coureur de la Whitney National Bank

Avis.
$100,000. Nouvelle-Orléans, 17 mars 1890.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Merchants and Planters' Bank, Greenville, Miss., un vingtième du billet No 14,794, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné la Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 11 mars 1890 et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
H. KINLER,
Coureur de la Union National Bank.

Avis.
$100,000. Nouvelle-Orléans, 17 mars 1890.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Branch Bank of Commerce, Omaha, Neb., un vingtième du billet No 14,794, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 11 mars 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
CHAS SANTANA,
Commis au change, Louisiana National Bank.

Avis.
$50,000. Nouvelle-Orléans, 14 mars 1890.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de W. H. F. Able, 52 Hull street Savannah, Ga. un dixième du billet No 10,122, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 11 mars 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.
$50,000. Nouvelle-Orléans, 17 mars 1890.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme Pauline Pappe, 2912 Thompson street, Philadelphie, Penn., un vingtième du billet No 8132 tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 11 février 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.
$300,000. Nouvelle-Or